



Conseil des droits de l'homme - 62ème session
Présentation du rapport oral sur la stratégie des Nations Unies pour l'inclusion des
personnes handicapées
Date: 24 juin 2026
Intervenante : FLORENCE BEGUE

Monsieur le Président,

Le Centre d'Etudes Juridiques Africaines(CEJA) souhaite attirer l'attention sur la situation des personnes handicapées notamment en ce qui concerne l'inclusion des enfants handicapés au Niger.

Bien qu'on peut relever un certain progrès au niveau national pour la promotion des droits des personnes handicapées, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées¹, plus de 50 % des enfants âgés de 7 à 16 ans au Niger ne sont pas scolarisés. Les enfants handicapés figurent parmi les groupes les plus vulnérables et les plus exposés à l'exclusion scolaire². Dans la région de Maradi, seuls 2 742 élèves en situation de handicap étaient recensés parmi 731 068 élèves du secondaire, soit environ 0,37 % des effectifs scolaires³. Les difficultés liées au manque de salles de classe adaptées, à l'insuffisance de matériel pédagogique accessible et au déficit de formation des enseignants continuent de limiter l'accès effectif de ces enfants à l'éducation.

Le CEJA prend note des initiatives menées par le Niger et ses partenaires pour promouvoir l'éducation inclusive et améliorer l'accompagnement des enfants handicapés notamment à travers le renforcement de l'éducation en situation d'urgence dans le Plan de travail éducatif⁴

¹ Article 4 de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, adopté le 12 Décembre 2006. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>

² UNICEF Niger, Education, <https://www.unicef.org/niger/fr/education>

³ UNICEF Niger, au niger les enfants handicapés sont un groupe particulièrement vulnérable et défavorisé en matière d'éducation, <https://www.unicef.org/niger/stories/nana-yassira-i-plan-become-role-model-children-disabilities> (consulté le 5juin 2026)

⁴ Cluster Education : les acteurs du secteur éducation adoptent le plan de travail 2024
Le Cluster Education Niger, dont L'UNICEF est l'agence lead, a initié une retraite sous forme d'atelier, afin de faire le bilan de l'année 2023 et de planifier les activités de 2024;
https://www.unicef.org/niger/fr/recits/cluster-education-les-acteurs-du-secteur-%C3%A9ducation-adoptent-le-plan-de-travail-2024?utm_source=copilot.com

de 2024 et la mise à disposition de matériels pédagogiques accessibles pour les enfants en situation de handicap .

Toutefois, des efforts supplémentaires demeurent nécessaires afin de garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants, sans discrimination.

Le CEJA encourage le Niger à s'inspirer du Kenya, qui s'est fortement engagé ces dernières années en faveur de l'inclusion et de la protection des droits des enfants handicapés.

Je vous remercie.